



**Les Communes
du
Val d'Anniviers**



www.anniviers.org

Commission économie publique ⑨

Procès-verbal de la séance du 21.06.07 à 19h au bureau communal d'Ayer

Présents : Georges-Alain Zuber, Ayer
Sylviane Pittet, Chandolin
Martine Antonier Tschus, Grimentz
Eloi Abbé, St-Jean
Philippe Melly, St-Luc
Joël Bonnard, Vissoie

1. Rappel des commissions

①	politique	Simon Crettaz
②	administration	Dominique Rion
③	sécurité	Jean-Pierre Salamin
④	formation, santé, social	Marie-Françoise Melly Crettaz
⑤	trafic, travaux publics	Tarcise Genoud
⑥	environnement	Georges Vianin
⑦	aménagement du territoire	Gaby Solioz
⑧	construction	Jean-Albert Melly
⑨	économie publique	Georges-Alain Zuber
⑩	agriculture	Gérard Genoud
①①	énergie	Simon Crettaz
①②	financière	René Massy
①③	bourgeoise	Jacques Vouardoux

2. Accueil et PV des dernières séances

Georges-Alain Zuber accueille les membres de la commission et les remercie d'être présents à cette 6^{ème} séance de la commission.

PV du 24.05.06 : Martine Antonier Tschus est chargée de relancer Stéphane Zufferey pour avoir la liste des noms de personnes ou sociétés qui font des audits à sa connaissance. Avoir également les informations sur l'audit de Chablais Tourisme.

PV du 04.06.07 – nouvelle loi sur le tourisme : Le PV accepté sans remarques par le groupe de relecture et les participants à la séance de travail a été envoyé aux députés du district de Sierre et aux membres du groupe parlementaire (commission ATE).

Il a été remarqué, lors de la séance de travail sur la nouvelle loi sur le tourisme, qu'il manque des discussions en petits groupes sur notre organisation touristique en particulier avec la destination SAT, les comités ne rapportant pas forcément toutes les discussions sur le tourisme à la base, ce qui peut créer des tensions.

La semaine suivant la réflexion Anniviers sur la nouvelle loi, une séance semblable a eu lieu à Sierre Région. Les points de vue divergent parfois, notamment sur la TPT et le nombre de régions. Montana Crans est une région à part entière. Par contre Sierre-Anniviers ne le serait pas selon le projet de loi

La commission ATE rencontre plusieurs groupes intéressés par le tourisme et proposera, en première lecture, une loi certainement modifiée. Il faudra se procurer cette version pour voir les corrections apportées.

Une séance au niveau de la région, avec la députation sierroise, est organisée le 20 août prochain.

La séance des conseillers, le 15 juin dernier, n'a pas soulevé de questions particulières envers la commission économie publique. Un forum de présentation du travail des commissions est fixé au 5 octobre prochain.

La commission doit faire approuver aux conseillers les propositions suivantes :

- création d'un dicastère du tourisme (représentations, gestion des taxes, entretien des infrastructures,...)
- harmonisation de la TPT sur la vallée

Ces points dépendront de la nouvelle loi sur le tourisme (contenu, entrée en vigueur,...)

3. Discussion sur les ateliers SEPO (Succès, Echecs, Potentialités, Obstacles) à mettre en place (offre SEREC)

Il est proposé de procéder en deux groupes différents. Il faut une quinzaine de personnes au maximum pour assurer une certaine efficacité. Ils seraient composés des membres suivants :

Atelier 1

Communes 2
Remontées mécaniques 2
Commerçants 2
Agences de location 2
SD 2
Hôteliers 2
Artisans 2
SAT 1

Atelier 2

Communes 2
Remontées mécaniques 2
Commerçants 2
Agences de location 2
OT 2
Cafetiers, restaurateurs 2
Transport 2
SAT 1

Les ateliers sont menés par le SEREC, Philippe Chauvie, le but étant de pouvoir dégager, dans un rapport final à présenter à la population le 5 octobre, des esquisses de politique communale du tourisme.

Le mandat à donner au SEREC doit être approuvé par les présidents.

Les dates retenues sont les 11 et 18 septembre, à 18h00, au bureau communal de Vissoie.

Martine Antonier Tschus est chargée de contacter les divers invités dès que les présidents ont donné leur accord et que la date est validée par Philippe Chauvie.

4. Liste des points à discuter avec SAT

Martine Antonier Tschus prendra contact avec Manu Broccard pour lui demander de répondre par écrit aux divers points mentionnés dans les différents PV de la commission concernant SAT ou le tourisme anniviard. Il doit également nous apporter son point de vue sur ce qui est attendu par la destination, de la nouvelle commune.

Son document sera envoyé aux membres avant le 2 août et Manu Broccard sera reçu en cas de besoin lors d'une prochaine séance.

Concernant l'audit de gestion, il faut pouvoir analyser la destination SAT vis-à-vis de son mandat, vis-à-vis de ses partenaires (communication interne), l'organisation des OT,...

La répartition du coût devra se faire entre tous les membres de la destination (Chalais, Salquenen,...).

Les partenaires (RM,...) devront être consultés pour l'établissement du cahier des charges.

5. Tableau de l'affectation de la TPT

Sylviane Pittet complétera à l'aide de chiffres le schéma de flux de la TPT proposé par les membres de la commission.

6. Divers

Les coûts des **bus navette de Verbier** sont pris en charge par la commune de Bagnes et Téléverbier, sans aucune participation directe des commerçants.

Les **infrastructures sportives** de la commune de Bagnes sont entretenues par la commune (terrain de foot, chemins pédestres,...).

SD St-Luc : un document relatant le point de vue de la SD St-Luc sur la future commune et sur la nouvelle loi sur le tourisme est passé en revue. La commission prend note des diverses réflexions.

Manu Broccard : il a fait parvenir un texte corrigeant et précisant quelques propos. Ses informations sont notées.

Supplément du Matin concernant le Grand Raid Verbier-Grimentz : la publicité de Sierre-Anniviards est sous-titrée par « Cœur du Valais Switzerland ». Le même logo se trouve sur la mise au concours du poste de responsable d'OT de Chandolin. L'ambiguïté de l'utilisation du nom Cœur du Valais demeure.

Pour le PV : Martine Antonier Tschus